

## Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- ➡ Une photocopie recto et verso de la **carte nationale d'identité** de l'élève (*ou carte de séjour*),
- ➡ Une photocopie du **livret de famille** (*partie concernant les parents + celle concernant l'enfant éventuellement copie du jugement de divorce*),
- ➡ Un chèque de 15 € à l'ordre de la Maison des lycéens du Lycée Monteil (\*),
- ➡ Pour les élèves internes : photocopie de l'attestation de droit : CPAM / MSA
- ➡ Un Relevé d'Identité Bancaire
- ➡ **Si votre enfant bénéficie d'un aménagement (PAP, PAI ou PPS), vous devez fournir le document le jour de l'inscription**

(\*) : Cette participation facultative est indispensable au fonctionnement des associations internes de l'établissement. Elle permet l'accès à toutes les activités péri éducatives culturelles et sportives proposées par le lycée, et dont bénéficient dans des conditions particulièrement avantageuses tous les élèves cotisant internes, externes ou demi-pensionnaires.